



Herbiers en Aquitaine et Poitou-Charentes

Bilan sommaire 2012

Rappel du contexte

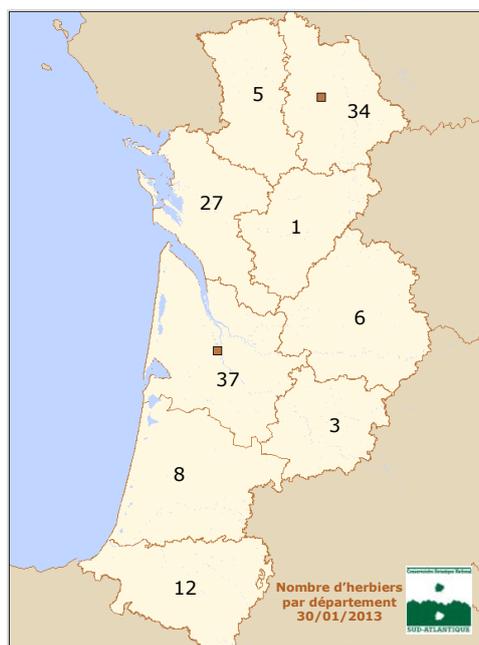
Partant du constat d'une insuffisance de connaissance sur les herbiers conservés sur le territoire sud-atlantique, le Conservatoire botanique national sud-atlantique a initié, dans le cadre de son programme de connaissance de la flore sauvage, un programme d'inventaire et de valorisation des herbiers.

Les objectifs principaux étaient d'identifier les personnes ou structures conservateurs d'herbiers sur les deux régions et de permettre de détecter des herbiers méconnus nécessitant des investigations plus approfondies ou des actions de conservation à travers un questionnaire. Celui-ci, élaboré grâce à l'appui de plusieurs spécialistes régionaux et nationaux, est consultable sur une plateforme en ligne : <http://www.cbnsa.fr/herbiers/>

Lancée en 2009, le questionnaire a permis le recensement de près de 133 herbiers conservés dans une cinquantaine de structures et de particuliers à la fin de l'année 2012.

Résultats de l'enquête pour 2012

La carte ci-dessous synthétise le nombre d'herbiers actuellement recensés par département via le recensement du CBNSA et l'*Index herbariorum* du New York Botanical Garden, recensement international des herbiers : <http://sciweb.nybg.org/science2/IndexHerbariorum.asp>.



Nombre d'herbiers recensés par département
(Etat au 30/01/2013)

Actions faites en 2012

Toujours en suivant la stratégie de préservation et de valorisation mise en place en 2011, le CBNSA a continué à avancer sur les différents volets du programme herbiers.

Sur le volet « connaissance », le travail d'information du programme d'inventaire et de valorisation des herbiers s'est poursuivi à travers le rapprochement de plusieurs institutions conservatrices d'herbiers.

Ces différents rapprochements ont permis l'amélioration des connaissances sur les herbiers conservés par les institutions visités à travers des fiches de descriptions des herbiers
Ces fiches permettent de synthétiser toutes les informations sur l'herbier. Elles servent de carte d'identité de l'herbier d'un point de vue scientifique et patrimoniale décrivant son contenu, son histoire et ses intérêts.

Sur le volet « préservation », plusieurs conseils ont été apportés, notamment, en amont au déménagement des herbiers de l'Université de Poitiers.
Un protocole de saisie d'herbiers a été posé et doit être amélioré et testé sur des parts d'herbiers.

Sur le volet « valorisation », plusieurs communications ont été faites sur les herbiers avec, par exemple, la participation du CBNSA au colloque « Les herbiers publics et privés de Provence Alpes Côte d'Azur » du 28 septembre 2012.

Conclusion et poursuites

En 2013, l'enquête se poursuit avec, toujours, une diffusion plus précise et un rapprochement auprès des institutions conservatrices de collections importantes et déjà connues. Des investigations pourront également être lancées sur des herbiers d'intérêt méconnus.

Des actions partenariales avec les institutions conservatrices d'herbiers, en particulier les institutions conventionnées avec le CBNSA, vont être poursuivies. Certaines de ces actions partenariales sont déjà en cours comme la participation du CBNSA aux tables rondes sur les herbiers organisés à Bordeaux au cours du second semestre de l'année 2013.

La saisie et la numérisation des herbiers, conformes aux formats standards, devront faire l'objet d'un travail de mise en forme et de tests en interne.

Enfin, au cours de l'année 2013, le site dédié à l'enquête sera refondu pour intégrer l'ensemble du programme d'inventaire et de valorisation des herbiers d'Aquitaine et de Poitou-Charentes du CBNSA.

Le 30 janvier 2013

La documentaliste en charge du suivi des collections
Marie JEAN
Le responsable du service connaissance
Grégory CAZE